

Dispositif TRAITEMENT DES REMANENTS

BENEFICIAIRES :

Les propriétaires forestiers privés (à l'exclusion des personnes morales de droit privée de production, service ou commerce dont l'activité n'a pas de lien avec les secteurs forestiers ou agricoles) par l'intermédiaire de la coopérative Provence Forêt ou d'une ASL.

MODALITES FINANCIERES DE L'AIDE :

Subvention d'équipement au taux maximum de 70% (en fonction des crédits disponibles) du montant de la dépense TTC plafonnée à 800,00 €/ha et majorée à 850,00 €/ha pour les ASL.

DEPENSES ELIGIBLES :

Opérations de traitement de rémanents
Opérations expérimentales de traitement de rémanents (après étude du dossier et selon crédits disponibles)
Honoraires de maîtrise d'œuvre

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Chantier d'au moins 5ha hors Obligations Légales de Débroussaillage (en un ou plusieurs propriétaires) présentant un intérêt sylvicole ou sanitaire
Marquage de l'éclaircie par une autorité compétente.

CONDITIONS DE VERSEMENT :

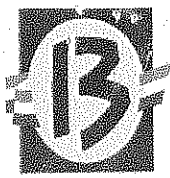
- sur justification de la bonne exécution des travaux au travers des pièces suivantes:
 - état des dépenses mandatées
 - factures acquittées
 - PV de réception ou certificat de réalisation

SUIVI DES DOSSIERS :

Valérie Baudouard Tel : 04.13.31.64.74
Fax : 04.13.31.16.36

PIECE JOINTE :

- Fiche d'opération à remplir pour toute demande



PROPRIETAIRE DEMANDEUR :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

PLAN : (à joindre)

- Plan de localisation au 1/5000
- Plan cadastral

LOCALISATION ET RENSEIGNEMENTS

COMMUNES :

PARCELLES :

PROPRIETE SOUMISE A PSG : OUI NON

DESCRIPTION DU PEUPELEMENT :

NATURE DES TRAVAUX : BROYAGE MECANIQUE

BROYAGE VEGETATION ARBUSTIVE

SURFACE DES TRAVAUX :

INTERETS PARTICULIERS :

DEVIS PREVISIONNEL ET TABLEAU DE FINANCEMENT :

Récapitulatif financier	Prix unitaire en €/ha	Quantités d'hectares	Total
		Travaux de broyage en euros TTC :	%
		Honoraires de MO sur travaux en euros HT :	%
		TOTAL ELIGIBLE EN EUROS TTC :	
		PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL	
		(70% du coût TTC, plafonné à 800€/ha ou 850€/ha)	
		PARTICIPATION DU PROPRIETAIRE	

Je certifie que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution.

- Nom, qualité du signataire,
- Date, signature et cachet.